

NOTRE VILLAGE

CADOURS



2018

ACTUALITÉS

- ± **L'Edito du maire**
- ± **Les évènements**
- ± **Le mot des associations**

DOSSIERS

- ± Restauration de la chapelle St Hilaire
- ± Formation au BIO dans les collectivités
- ± Le service civique
- ± Un peu d'Histoire

ÉDITO DU MAIRE DE CADOURS



2018, c'est la joie d'une nouvelle année qui se dessine. Et pourtant, cette joie est assombrie par les lourds évènements qui ont marqué l'année 2017. A plusieurs reprises, notre pays a été frappé par la barbarie fanatique de certains indi-

vidus, nous rappelant que nous devons rester vigilants quant à nos principes de liberté qui sont le fondement de notre société.

2018 apportera peut-être de nouvelles épreuves mais aussi son lot d'espoir. Je souhaite qu'en toutes circonstances, nous sachions rester unis, solidaires et fidèles à notre devise « Liberté, Egalité, Fraternité ». Transmettre cet enseignement à nos plus jeunes, c'est léguer nos valeurs aux générations futures qui, à leur tour, pourront les défendre.

2017 était une année clef dans la refondation territoriale voulue par l'Etat et ses dirigeants. Notre nouvelle Communauté de Communes s'est mise en ordre de marche pour assurer ses missions sur l'ensemble de son nouveau territoire en maintenant à minima pour sa première année d'existence les mêmes offres de services que celle que nous connaissions auparavant et ce, en préservant une équité de traitement entre tous les administrés.

La mutualisation de prestations et de coopération entre les communes sera sans nul doute un sujet important que nous aurons, parmi d'autres, à traiter au cours de l'année qui vient.

A l'occasion de cette fusion de communauté de communes, nous avons été amenés à récupérer la compétence affaires scolaires entraînant un profond bouleversement dans notre organisation et dans notre fonctionnement municipal.

Regroupés au sein d'une Entente, 11 communes (Bellerse, Brignemont, Cabanac-Séguenville, Caubiac, Cox, Drudas, Le Grès, Lagraulet-Saint-Nicolas, Laréole, Puysségur, Vignaux) ont confié, à notre commune, l'entière gestion des affaires scolaires et extra scolaire (gestion financière et des ressources humaines des personnels affectés aux services, gestion de la restauration scolaire, entretiens des bâtiments et des équipements, passation de marchés et de conventions, politique d'aide à l'enfance et aux loisirs des jeunes, gestion et animation des activités pendant le temps périscolaire et extrascolaire).

Toutes les communes membres de l'Entente Scolaire versent une participation financière à la commune de Cadours, lui permettant de couvrir les frais engendrés par cette compétence.

Le contexte budgétaire est difficile et les annonces gouvernementales sont peu rassurantes pour nos économies locales. Elles laissent présager d'un lent appauvrissement des ressources financières de nos communes, dérivant petit à petit vers une asphyxie totale de nos économies. L'Etat en nous rendant dépendant de son libre arbitrage compromet ainsi notre autonomie financière et notre libre administration.

Malgré cela, notre commune continuera, tant qu'elle le pourra, à investir et à soutenir l'ensemble des associations en les accompagnant dans la gestion de leur quotidien que ce soit en termes de financement, de logistique ou d'information.

2018 devrait également voire au moins deux grands chantiers débiter :

Le premier, chemin d'en palanque, avec la construction, entièrement financée par la nouvelle Communauté de Communes, d'une nouvelle crèche à laquelle sera adossé le réseau d'assistante maternelle. Une réflexion sera entamée sur ce secteur pour organiser au mieux les espaces, les accès et les stationnements.

Le second chantier sera la mise en sécurité et la restauration de la chapelle Saint Hilaire située dans l'enceinte de notre cimetière, dont l'état général a suscité notre inquiétude quant à son intégrité.

La municipalité, en partenariat avec la fondation du patrimoine, a validé l'idée de développer une démarche de mécénat en invitant les entreprises et les particuliers qui le souhaitent à devenir des acteurs de la restauration de notre patrimoine. Vous retrouverez dans les pages suivantes tous les détails sur cette restauration et sur le principe de la contribution financière volontaire.

L'ensemble des agents municipaux aux côtés des élus se joignent à moi pour vous adresser à toutes et à tous nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette année 2018. Qu'elle soit faite de joies, de réussite, de chaleur humaine et de confiance en l'avenir.

Bonne et heureuse année.

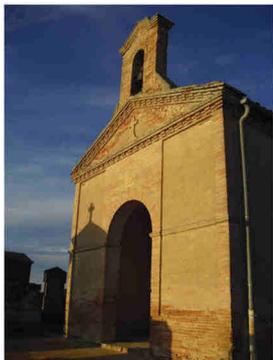
**Votre maire,
Didier LAFFONT**

Ps : J'aurai le plaisir à vous accueillir, entouré de l'équipe municipale, le samedi 6 janvier 2017 à 17h30 pour la cérémonie des vœux.



Informations municipales

RESTAURATION DE LA CHAPELLE SAINT HILAIRE



Dans l'optique de restaurer la chapelle Saint Hilaire située dans l'enceinte de notre cimetière communal, la municipalité a validé l'idée de développer une démarche de mécénat afin de diversifier les modes de financement et de permettre aux entreprises et aux habitants de s'associer pour devenir acteurs de la restauration de notre patrimoine.

Compte-tenu de la conjoncture économique actuelle, seule une démarche auprès de la Fondation du Patrimoine, permettant de mobiliser le mécénat populaire, rendra possible ce type d'opération.

Quest-ce-que le mécénat ?

Le mécénat désigne le fait d'aider et peut être par la suite de promouvoir des arts et des lettres par des commandes ou des aides financières privées, que le mécène soit une personne physique ou une personne morale, comme une entreprise.

La commune, propriétaire de l'édifice depuis la loi de 1905, souhaite entreprendre une série de travaux permettant la mise en sécurité structurelle du bâtiment et la rénovation intégrale de l'édifice.



Structurellement, le bâtiment ne montre pas trop de signes de fragilité, mais il n'en demeure pas moins que quelques travaux de consolidation devront être entrepris.

La toiture, bien qu'elle fût remaniée il y a quelques décennies, laisse apparaître aujourd'hui bon nombre de désordres. De nombreuses infiltrations continuent leur inexorable travail de dégradation à l'intérieur de l'édifice.

Le faux plafond s'est entièrement délité, les plâtres, les peintures et les quelques rares mobiliers encore présents sont complètement délabrés.

Les façades sont dégradées, les enduits ont partiellement disparus, notamment en sous-bassement, ne faisant plus office de protection sur la brique foraine. L'eau s'infiltré en partie basse du bâtiment. L'état sanitaire de la chapelle est aujourd'hui des plus médiocres. Sans travaux la chapelle Saint Hilaire est vouée à une lente et inexorable dégradation pouvant menacer dans le temps l'intégrité du bâtiment.



PACS

L'enregistrement des Pactes Civils de Solidarité (PACS) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie depuis le 1er novembre 2017. Le passage du PACS en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au Journal Officiel du 19 novembre 2016 (article 48).

En France, les personnes qui veulent conclure un PACS doivent, depuis le 1er novembre 2017, faire enregistrer leur déclaration conjointe de PACS en s'adressant :

- soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune) ;
- soit à un notaire.

Les partenaires qui ont leur résidence commune à l'étranger doivent s'adresser au consulat de France compétent.

VIGNETTE CRIT AIR

Nous vous invitons à vous connecter sur le site : www.mairie-cadours.fr pour commander votre vignette Crit Air, qui sera obligatoire au prochain pic de pollution sur Toulouse.

Le certificat qualité de l'air (Crit Air) est un document sécurisé qui permet de classer les véhicules en fonction de leurs émissions polluantes. Pour un envoi en France, son coût revient à 4,18 €. Il vous sera envoyé par voie postale à l'adresse figurant sur votre certificat d'immatriculation. Pensez à vérifier que cette information est bien à jour.

BORNE DE RECHARGE ELECTRIQUE



Depuis l'été 2017, notre commune est équipée d'une borne de recharge pour véhicules électriques. Cette dernière se situe sur l'avenue Raymond Sommer, devant l'Ecole Élémentaire, du

côté de la Médiathèque.

En sollicitant la mise en place de cette borne, le conseil municipal a souhaité participer à l'effort de développement du véhicule électrique, de lutte contre la pollution de l'air et de réduction de la dépendance aux hydrocarbures.

Elle a été installée par le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG). Grâce aux aides financières de l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) et du SDEHG, la commune n'a pris à sa charge que 15% du coût de l'installation, soit environ 1000€.

Cet équipement vient contribuer au réseau de bornes de notre département (100 bornes à la fin 2017) qui propose un maximum de 20 km entre deux points de recharge.

Chaque borne est équipée de 2 points de charge permettant à 2 véhicules de se recharger en même temps.



A titre d'exemple, 20 minutes de charge correspondent à environ 40 km de trajet pour une Renault Zoe. Outre les voitures électriques et hybrides rechargeables, les petits véhicules, type cycles et scooters électriques, peuvent également y être branchés.

Le SDEHG a choisi un prix de charge incitatif (0.20€ pour les 20 premières minutes et 0.75€ par demi-heure suivante) afin de promouvoir une offre de bornes secondaires en complément de la recharge à domicile.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site www.sdehg.fr

FORMATION AU BIO DANS LES COLLECTIVITÉS



Ce n'est pas d'aujourd'hui que les élus s'interrogent sur la qualité de l'alimentation dans nos restaurants scolaires. De nombreuses actions

ont déjà été mises en œuvre dans la région et témoignent de l'intérêt général apporté à ce sujet. C'est pourquoi il est temps de mettre les pieds dans le plat.

« Les pieds dans le plat », c'est le nom de l'association qui a organisé à l'intention des élus une journée de formation intitulée : « rencontres nationales de la restauration collective engagée en bio » le 29 juin dernier à Marsaneix (24); nous étions 5 élus, conseillers municipaux de Cadours, à nous mobiliser, avec l'idée de nous informer sur cette question essentielle.

1. Comprendre pourquoi s'engager en bio dans nos restaurants scolaires ?

En résumé, c'est la qualité de l'alimentation pour nos enfants, et donc une question de santé qui commande tout le reste.

Mais nous avons également compris qu'il était possible, et même souhaitable, d'assurer un commerce équitable avec les producteurs de la région. A ce sujet, et pour répondre à certaines inquiétudes légitimes, il existe des structures, des plateformes type Biocoop ou FNAB, lesquelles ont la capacité de fournir les quantités nécessaires à un restaurant scolaire. En témoignent par exemple des agglomérations aussi importantes que Brest ou Montpellier, qui fonctionnent depuis quelques années avec ces plateformes expérimentées, et font même des économies sur le gaspillage.



En outre, l'idée serait de privilégier les circuits courts, autrement dit de s'approvisionner dans la région même de production, avec des produits de saison pour éviter certaines absurdités dont nous avons pris l'habitude.

Finalement, il s'agit bien de changer nos comportements et habitudes alimentaires, et de consommer des bons produits de manière raisonnée.

2. Que faire sur notre commune ?

Dans l'immédiat il n'y a pas urgence, mais il est bon de s'informer et de se former sur les multiples questions qui se posent. Nous disposons heureusement de l'aide précieuse de nombreux acteurs qui ont accumulé de l'expérience dans ce domaine. L'association « les pieds dans le plat » nous a proposé de nous accompagner et de nous expliquer les méthodes ; elle peut nous fournir des outils pratiques pour réduire le gaspillage alimentaire, ou pour réfléchir sur des stratégies d'approvisionnement... Dans leur commune de Marsaneix (24), qui compte 1100 habitants, la restauration scolaire consomme 90% de produits bio locaux.

3. Le choix ?

Nous avons ainsi des choix à faire, notamment le choix essentiel de la cuisine centrale pour la commande publique...

SERVICE CIVIQUE



Le service civique concerne les personnes de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap) désireuses de consacrer une étape de leur vie à la solidarité.

En quoi consiste le Service Civique ?

Répondre à des missions de besoins sociaux durant une période de 6 à 12 mois, telles que : la lutte contre l'exclusion, la protection de l'environnement, le lien inter-générationnel, le handicap, la santé, etc.

Le Service Civique ne nécessite aucune compétence particulière et le volontaire bénéficie de formations citoyennes, de formations liées aux missions réalisées et de formations aux premiers secours.

Le Service Civique pouvant représenter une aide à la définition du projet d'avenir du volontaire, des entretiens réguliers avec le tuteur sont réalisés afin d'identifier les besoins et envies.

Un volontaire en Service Civique reçoit une indemnité mensuelle de 577€/mois environ, dont 106€ en nature (nourriture, transports) et éventuellement un complément de 106€ sur critères sociaux. Il bénéficie également d'une protection sociale et de la comptabilisation de ses trimestres d'engagement pour la retraite.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter l'association UnisCité à Toulouse, au 05.61.13.97.75 ou par e-mail à recrutement31@uniscite.fr

ÉVÈNEMENTS À VENIR

± VOEUX DU NOUVEL AN



Comme chaque année, le Maire et l'équipe municipale auront le plaisir de vous accueillir à la traditionnelle cérémonie des voeux. La cérémonie se tiendra le samedi 6 janvier à 17h30 à la mairie de Cadours. Après la cérémonie, s'en suivra un vin d'honneur pour fêter ensemble cette nouvelle année.

± JOURNÉE CITOYENNE

Suite au succès rencontré lors de la 1ère édition de la

Evènements et manifestations festives



journée citoyenne, l'équipe municipale a la volonté de réitérer l'aventure pour 2018. Aussi, nous convions toutes personnes désireuses de participer, à venir à la prochaine réunion de préparation qui se déroulera le **vendredi 26 janvier 2018 à 20h30**.

Le but de cette réunion est de mettre en commun les idées de chacun : travaux de peinture, de fleurissement, de nettoyage, de décoration, de réfection, que nous pourrions réaliser pour cette prochaine journée citoyenne, basée sur l'échange et la mobilisation civique. Nous vous attendons nombreux.

± REPAS DES AÎNÉS



Le traditionnel repas des aînés, offert par le Centre Communal d'Action Sociale et la mairie de Cadours, aura lieu cette année le **samedi 10 février 2018** dès 12h, au Foyer rural. Le repas, offert à tous, sera animé par Richard NEWTON.

Retenez bien cette date.

± COMMÉMORATION DU 8 MAI

Nous convions la population à participer aux cérémonies de commémoration qui ont lieu aux différents moments de l'année, afin de faire perdurer la mémoire collective et de la transmettre aux générations futures.

± GUITARE EN SAVE



Le comité des fêtes organise le **samedi 26 mai 2018**, une soirée en avant première du festival «Guitare en Save» qui aura lieu les 2 et 3 juin 2018 à Montaigut-sur-Save. Le programme sera communiqué par affiches et voie de presse. Merci de réserver cette date pour venir passer une bonne soirée.

ÉVÈNEMENTS PASSÉS

± FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET

La Fête nationale a été célébrée à Cadours le jeudi 13 juillet. A cette occasion, feu d'artifice sur la place du marché à l'ail et bal musette-ambiance, animé par l'orchestre ALEX MORENZO, ont divertis les présents lors de cette belle soirée. Nous vous attendons encore plus nombreux l'année prochaine.

± MARCHÉS NOCTURNES

Comme chaque année, les marchés nocturnes organisés par l'Association Carnaval ont accueilli de nombreux gourmands car la réputation des marchés nocturnes cadoursiens n'est plus à faire. Néanmoins, l'aide précieuse des bénévoles pour installer, puis ranger les tables et bancs se fait de plus en plus rare et l'association est demandeuse de mains supplémentaires pour soutenir les activités festives de Cadours.

± JOURNÉE DE L'AIL VIOLET DE CADOURS

Changement de programme cette année pour la fête de l'ail violet de Cadours, qui s'est déroulée sur une seule



journée le 27 août dernier. Le manque de bénévoles au sein de l'association et le changement de bureau «au pied levé» a obligé l'organisation à trouver cette solution temporaire. Mais, les nombreux visiteurs étaient fidèles au rendez-vous. Toutes les activités traditionnelles ont été maintenues pour le plaisir des uns et des autres.

± FÊTE LOCALE

La Fête locale s'est déroulée les 8, 9 et 10 septembre et a débuté par un repas d'ouverture des festivités. Une centaine de convives étaient présents et ont pu poursuivre la soirée dans l'ambiance des années 80.

La journée du samedi a débuté par le concours de pétanque «Trophée L. BIENES», puis à 20h, de nombreux visiteurs ont pu se restaurer à la soirée tapas gasconnes organisée par la bodéga. La soirée s'est ensuite poursuivie par la grande nuit pop-rock avec le Groupe ABYSS et pour les plus calmes avec le bal musette de l'orchestre de Jean-Paul HOSSELET à la salle du foyer. Malgré une météo grimaçante, monde et ambiance étaient tout de même au rendez-vous.

Pour la journée du dimanche, le programme, plus calme s'est articulé autour de l'idée de partage. Ainsi, messe, dépôt de gerbes au monument aux morts et apéritif offert par l'équipe du Comité des Fêtes étaient l'occasion de réunir la population dans un moment de convivialité.

Pour les plus motivés, l'orchestre musette de DAVID CORRY a prolongé les festivités et pour les plus jeunes, la fête foraine et les attractions n'ont fermé leurs stands qu'en fin de journée.

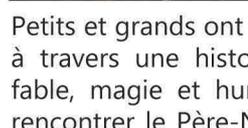
± COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



Un samedi hivernal a accompagné cette cérémonie du 11 novembre où quelques courageux ont affronté les éléments pour rendre hommage à ceux qui se sont battus et obtenus notre liberté il y a de cela 99 ans. Pour cette année 2018, nous convions toute la population à venir célébrer ensemble la date symbolique du centenaire de la fin de la guerre 1914-1918.

± NOËL DES ENFANTS

Le dimanche 10 décembre, les enfants des écoles de Cadours ont eu le plaisir d'assister au spectacle offert par la municipalité : «Emilie à la poursuite du Trésor vert» de la Compagnie Le Soleil dans la nuit.



Petits et grands ont pu s'émerveiller à travers une histoire mélangeant fable, magie et humour, avant de rencontrer le Père-Noël, puis de se restaurer durant le traditionnel goûter.



Le mot des associations



sa vie est bouleversée : aventures burlesques pas toujours drôles ! Un spectacle fantastique et comique.

Et bien sûr à la Médiathèque, des livres (BD, Livres-CD, audio-livres), des DVD, CD pour la modique somme de 2 € à l'inscription.

Rappel de nos horaires d'ouverture :

Lundi : 16h – 18h / Mercredi : 9h – 12h30 et 14h – 18h30 / Vendredi : 16h – 18h30 / Samedi : 9h30 – 12h

Tél : 05.62.13.74.00 et syndicat-cadours31@orange.fr

Votre inscription à la Médiathèque vous permet d'avoir accès gratuitement à la Médiathèque Numérique : <http://media31.mediatheques.fr> ; Vous y trouverez de la presse numérique, des films, des jeux interactifs, des jeux pour progresser dans notre langue française...

REUNION D'ÉCHANGE ENTRE ASSOCIATIONS

Au mois de novembre, l'équipe municipale a initié une nouvelle démarche visant à favoriser le dialogue entre la mairie et les associations, et les associations entre elles.



Cela a permis à certaines associations de présenter leurs nouveaux membres du bureau, de connaître les projets des uns et des autres pour l'année qui arrive, et leurs desideratas. La municipalité a l'intention de réitérer ce type de rencontre durant l'année et invite toutes les associations à se mobiliser pour être présentes lors des prochains rendez-vous.

Vous recevrez prochainement un e-mail vous conviant à la future rencontre et merci d'informer la mairie si vous n'avez pas reçu l'invitation à la première réunion de novembre.

MÉDIATHÈQUE

La Médiathèque s'expose : du 15.02.2018 au 15.04.2018, vous pourrez admirer à la médiathèque des « livres d'artistes » : des livres tous genres ont été créés par des artistes dont l'art créatif est des plus étonnant.

Du 07.03.2018 au 26.04.2018, exposition « Ce que j'aimerais être » ; cette exposition fera suite au riche échange de 2 heures qui a eu lieu en juin entre les résidents de l'EHPAD et la classe CM du primaire de Cadours. Les jeunes avaient préparé des petits textes à partir de « Je suis trop jeune pour... » et les résidents « Je suis trop vieux pour... » ; les relations verbales se sont vite installées et la dynamique relationnelle a laissé tout le monde sur sa faim. Conclusion : trop court, à refaire et pourquoi pas sur ce thème.

Dimanche 25 février 2018, au Foyer de Cadours de 15h à 16h, spectacle GRATUIT offert par la Médiathèque des Coteaux de Cadours : « Tombé sur un livre » au Foyer de Cadours : spectacle familial à partir de 4 – 5 ans ; la vie du clown Patatruc se passe dans un arbre. Il est réveillé un matin par la fée Caractos qui se débrouille pour le faire tomber sur un livre de légendes :



ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS

L'association des commerçants et artisans de Cadours aura en 2018 : un loto, le dimanche 11 mars, une tombola sera prévue pour la fête des mères. Nous regrouperons, si tout va bien, la fête des pères à celle des mères pour la première fois.



Pour l'année 2017 : nous avons vendu du café à l'occasion des trois marchés nocturnes, nous avons organisé un loto le 3 décembre et avons participé le 20 décembre au marché de plein vent, pour offrir vin et chocolat chauds aux passants.

2017 a également été une année de changement pour certains et le 13 novembre, l'association a célébré le départ à la retraite de Madame Renée Bon et Monsieur Denis Bosc, mais aussi de l'arrêt d'activité de Nathalie Luis qui s'est beaucoup impliquée dans l'association en tant que secrétaire.

Nos pensées vont également à Richard Lefil, qui, a tenu de nombreuses années le Petit Casino de Cadours, en association avec Nathalie. Nous leur souhaitons plein de belles choses pour la suite.

JUDO COTEAUX DE SAVE

Cette année, Judo Coteaux de Save s'est associé à Dojo Tonic, son partenaire toulousain pour organiser son Stage de Toussaint.



Des intervenants de qualité sont à noter : Frédéric DAMBACH (6ème Dan) et Yves CADOT (5ème Dan).

Une centaine de participants venus de France entière : Croix de Pierre, Olympia Gym, Ecole Toulousaine d'Arts Martiaux (ETAM) – Toulouse, Judo Jujitsu Escalquens Labège (JJEL) – Haute Garonne, Nailloux, Sarguemines – Moselle, Versailles, Paris, Lyon – Villeurbanne.

Le mot des associations

Un apéritif dinatoire a été offert, suivi d'un repas convivial, concocté par le Resto-bus du Grès, et partagé avec l'ensemble des judokas, bénévoles et accompagnants dans la salle intercommunale de Cadours.

Ce stage de Toussaint est rentré dans le Tour de France des stages nationaux encadrés par des experts internationaux (Jane Bridge, Hiroshi Katanishi, Patrick Roux...). Il contribue à promouvoir le judo, au rayonnement du Club et des communes partenaires.

Pour information, JCS fait maintenant parti des Dojo Amis : <https://www.stagejudo.org/dates-stages>

A vos agendas 2018 : Rendez-vous le premier week-end des vacances d'automne.

ASSOCIATION CARNAVAL

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le 05 novembre 2017 à DRUDAS et voici le nouveau bureau :

Augé Patrick, Président ; Claverie Christophe, Vice Président ; Cayrel Gilles, Second-Vice Président ; Bégué Bernard, Trésorier ; Voirin Jacky, Trésorier Adjoint ; Dupré André, Secrétaire.

Pour ce début d'année 2018, nous avons le plaisir de vous informer que la fête du printemps se déroulera dans le courant du mois de mai. La date reste encore à définir et nous vous tiendrons informés par voie d'affichage.

CIRCUIT DE CADOURS LARÉOLE



L'association fêtera cette année les **70 ans** de la création du circuit automobile sur le tracé de trois routes départementales en direction de Laréole. En attendant cet événement,

le Rallye Midi Minuit de novembre dernier a permis de réunir 30 véhicules anciens qui ont parcouru plus de 400 km dans la journée. Une exposition de voitures aura lieu au printemps avant la participation aux journées de l'ail et le week-end de la rétrospective Raymond Sommer le 1er week-end de septembre.

ASSOCIATION LECTURES ET DÉCOUVERTES

L'association a organisé en octobre dernier sa 10ème bourse aux vêtements. La prochaine aura lieu en avril prochain. Cette association créée il y a plus de 20 ans gère les BCD des écoles de Cadours. Elle propose aujourd'hui plus de 2 800 ouvrages mis à la disposition



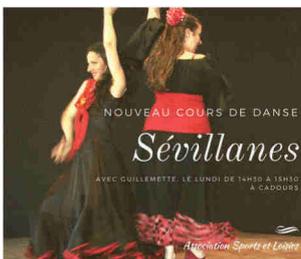
des classes des écoles. Ses manifestations (2 bourses aux vêtements par an, un vide-greniers) permettent de financer les achats de livres et les animations gratuites pour les enfants (chasse aux oeufs à Pâques, ateliers gratuits pour les TAP en temps périscolaire et ciné-goûter de Noël).

Vous pouvez contacter les bénévoles sur le mail de l'association lecturesetdecouvertes@gmail.com

ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS

La saison 2017-2018 a recommencé le mercredi 13 septembre et nous sommes heureuses d'accueillir, cette année, 270 adhérents. Toute l'équipe de l'ASL profite de cette occasion pour remercier les adhérents, plus nombreux encore chaque année.

Suite à l'affluence inattendue aux cours de modern-jazz en début d'année, nous avons été dans l'obligation de restructurer les cours de Vanessa, professeur de Modern-Jazz, hip-hop et danse classique. Cette année, elle vous propose des cours les jeudis et vendredis, destinés aux enfants, adolescents mais aussi aux adultes.



Les cours de danse du monde se déroulent le mardi, toujours animés par Guillemette, alias Doumélia. Quatre cours sont dispensés. Cette année, une initiation aux danses du monde a été mise en place pour les plus jeunes ainsi qu'un atelier chorégraphique. Fortes de leur

travail que vous avez pu remarquer lors du spectacle de fin d'année, nous comptons 125 danseuses et danseurs aujourd'hui.

Marlène éducatrice sportive « sport santé » accueille des participants toujours aussi assidus d'année en année le lundi et le mercredi soir de 19h à 20h et de 20h à 21h pour les cours de gym TONIQUE. Les cours enfants ont lieu le mercredi après-midi à partir de 14h30 (tous ces cours sont complets). Au vu du nombre d'adhérents cette année en gym douce (de 30 ans à 83 ans) Marlène a dû ouvrir une autre session afin de satisfaire le plus grand nombre. Vous pouvez les croiser le mardi de 9h30-10h30 puis de 10h40 à 11h40 ainsi que le jeudi de 14h30 à 15h30.

N'oublions pas la marche nordique qui fédère de nombreuses personnes. Venez rejoindre le groupe le mercredi de 9h30 à 11h30, le mardi de 14h30 à 16h00 et le vendredi à partir de 18h15 : demandez le programme.

Le dimanche de 10h à 12h est désormais complet.

A vos agendas : le spectacle de fin d'année aura lieu le **samedi 16 juin 2018**. Pour de plus amples informations, vous pouvez nous contacter sur notre mail aslcadours@yahoo.fr nous suivre tout au long de l'année sur le Facebook de l'ASL.



CADOURS OLYMPIQUE FOOTBALL CLUB



La saison 2017/2018 a été lancée dès juin 2017 avec les préinscriptions. Cette année, le Cadours Olympique continue sa progression dans le nombre de licenciés. En effet, alors que la barre symbolique des 200 avait été passée l'an dernier, nous avons 227 licenciés fin novembre!

Cette année le club présente au moins une équipe dans toutes les catégories des jeunes: 1 équipe en U6, 2 en U7, 3 en U9, 2 en U11, 2 en U13, 1 en U15 et 1 en U17 (le «U» signifie «Under» pour «moins de») ce qui fait un total de 12 équipes de jeunes joueurs.

Ces équipes sont encadrées par des éducateurs formés ou en formation, ce qui leur permet d'appuyer l'obtention du «Label Ecole de Football Nike» obtenu voilà 3 ans. Le travail engagé par les diverses équipes dirigeantes paie petit à petit et notre club est reconnu par les clubs voisins.

Cette année, nous avons organisé notre 4^e tournoi de rentrée en parallèle de la fête locale. Nous avons pu accueillir près de 400 jeunes joueurs entre le vendredi soir (tournoi U9) et le samedi (tournoi U11/U13). Le succès fut encore au rendez-vous en dépit d'une météo capricieuse.

La saison passée, grâce au bénéfice de la tombola organisée, toute l'école de football (11 équipes) sont parties représenter notre village au tournoi de Castres. Ce déplacement a été un grand moment sportif et de convivialité.

Côté adultes, notre équipe phare est sous les ordres de Cyril Dos Ramos qui assure l'entraînement d'un groupe rajeuni et grandement renouvelé. Il a su insufflé une nouvelle dynamique dans le prolongement des actions passées. Des difficultés d'accompagnement persistent mais de nets progrès sont visibles dans le jeu proposé par le groupe. C'est un gros travail de fond qui doit permettre de voir des jours meilleurs dans cette catégorie.

Le groupe «vétérans» continue de fonctionner en toute convivialité avec l'intégration de nouveaux arrivants.

La grande nouveauté de la saison est la création en février 2017, d'une équipe féminine loisir, qui, initialement souhaitait se retrouver pour s'amuser, puis s'est vite pris au jeu, avec l'envie de progresser et de participer à des matchs. Des oppositions contre les seniors puis les vétérans ont permis à l'équipe de se préparer



pour un tournoi début juin 2017. A l'issue, la volonté d'inscrire une équipe en championnat loisir était actée et c'est chose faite cette saison !

Que ce soit pour venir voir jouer nos féminines ou les autres équipes du club, consultez régulièrement les calendriers disponibles sur le site officiel du club <http://co-cadours.footeo.com> ou bien consultez notre page Facebook pour suivre notre actualité.

Nous tenons à remercier l'association des commerçants de Cadours qui apporte (dans la grande majorité des adhérents) un soutien financier au club.

Bien évidemment, nos remerciements vont aussi à la municipalité sans qui le développement du projet du club ne pourrait avancer. A bientôt au bord des terrains.

ECOLE DE MUSIQUE

L'Ecole de Musique des Coteaux de Cadours a battu son record d'inscriptions cette année avec 89 élèves. Dans la top list des inscriptions, en 1^{ère} position nous avons le piano indétrônable avec 31 élèves, suivi en 2^{ème} position par la guitare avec 19 élèves. En 3^{ème} position on retrouve aux coudes à coudes le chant et la batterie avec respectivement 13 et 12 élèves, arrive ensuite le violon avec 6 élèves qui fait une petite remontée par rapport l'an passé. La dernière place revient à flute traversière avec seulement 3 élèves. On compte aussi 2 inscriptions en éveil et 4 en solfège adulte.

Au cours de ces 4 dernières années, le nombre d'inscrits a progressé de manière constante : en 2014 l'école comptait 47 élèves, en 2015 : 74, en 2016 : 77, et enfin en



2017 : 89. Aujourd'hui l'école se porte bien. Cette croissance a permis de dégager des bénéfices qui ont servi d'une part à réduire nos tarifs et d'autre part à financer l'achat

d'une sono complète, d'un piano droit et d'une batterie.

Cet automne l'école a accueilli 2 classes de l'école primaire de Cox dans ses locaux. Les élèves ont pu rencontrer les professeurs et s'essayer à tous les instruments par petits groupes. Cette session découverte s'est achevée par un cours collectif de rythme. Une expérience qui a débouché sur de nouvelles inscriptions.

Cette année encore vous avez été nombreux à venir applaudir nos apprentis musiciens à l'occasion du concert de Noël et nous vous en remercions.

Toujours en quête d'idées nouvelles, les professeurs souhaitent mettre en place des stages de musique à destination des élèves pendant les vacances scolaires de février et Pâques. Si vous êtes intéressé n'hésitez pas à vous rapprocher de Jérôme Boisvert directeur de l'école.

En marge de l'école, 2 groupes de musique ont émergé ces dernières années avec l'aide de l'école : INSIDE et le groupe de rock progressif BURROW qui compose son propre répertoire. Nous sommes très fiers d'avoir participé à leur émancipation musicale et vous invitons à les rencontrer lorsqu'ils se produiront dans la région.

Dans l'actualité de l'école, un concert est prévu à la maison de retraite en février prochain. Parmi les dates à retenir, nous vous invitons à noter le prochain concert des professeurs qui aura lieu le samedi 24 mars, dans la salle intercommunale (face à l'école), un concert gratuit donné par nos professeurs qui seront accompagnés par certains de nos élèves. A noter également le traditionnel concert de fin d'année des élèves qui aura lieu en Juin sur le thème

LE MOT DES ASSOCIATIONS

du Carnaval des animaux de Camille Saint-Saëns. La date et le lieu vous seront communiqués ultérieurement.

Toute l'équipe de l'école de musique, professeurs et membres du bureau compris, vous souhaitent une merveilleuse année 2018 ! Nous profitons de cette occasion pour remercier le Conseil Départemental et la Communauté de communes pour leur soutien financier et logistique qui a permis notre longévité. Retrouvez nos actualités sur notre site www.ecole-musique-cadours.fr ou facebook.

Pour toute information, contactez directement le directeur Jérôme Boisvert par mail cadours.ecole.musique@gmail.com ou par téléphone 06 17 82 67 44.

KARATÉ - SHOTOKAN

Un petit retour sur la fin de saison 2016-2017 :

Pour la 2ème année consécutive, le KSC a organisé, le 25 juin 2017, le « kolan-takaraté » au stade de football de Cadours, en présence des parents, amis et adhérents du karaté. La journée, magnifique, a débuté



par un repas pris en commun, avant de participer aux différents ateliers concoctés par la professeure Cécile et qui a remporté un vif succès.

Le samedi suivant, le KSC a mis en place sa fête de fin de saison au dojo, en présence du maire de Cadours, du maire de Cox et du conseiller départemental. La fête a également bénéficié d'un très vif succès puisque les gradins étaient trop petits pour accueillir les familles venues nombreuses pour encourager les adhérents ! A cette occasion, démonstrations de qualité et récompenses, décernées aux 19 sélectionnés aux championnats de France, par les autorités présentes.

La saison 2017-2018 a démarré par la journée des associations en septembre, avec le passage au stand du KSC, des élus municipaux de Cadours : là aussi, un très vif succès avec beaucoup de passages, d'inscriptions et de demandes de renseignements sur l'activité dispensée par le club. Il s'agit d'une après-midi indispensable pour faire connaître la discipline et fidéliser les adhérents. Pour la 2ème fois, le club a été sollicité par le comité départemental pour mettre en place le championnat départemental les 16 et 17 décembre, où plus de 500 compétiteurs, toutes catégories confondues, étaient attendus. Occasion de découvrir ou de redécouvrir le pays de Cadours.



AIL VIOLLEY-BALL

Nous avons quelques adhérents et serions ravis d'accueillir



de nouvelles personnes... Les inscriptions sont possibles à partir de 17 ans. Les entraînements se déroulent le samedi à 21h. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations au 06.86.27.44.85

LES MAJORETTES DE CADOURS

L'association des Majorettes de Cadours fête cette année ses 10 ans. Pour cela elle organisera une soirée le samedi



17 mars 2018 à la salle du foyer de Cadours à laquelle sont conviés toutes les majorettes et les encadrants ayant participé au développement du club. Elle compte aujourd'hui 17 majorettes

de 4 à 24 ans et se lance dans la compétition avec la participation aux championnats de France qui auront lieu à Pechbonnieu en mai.

Le 3ème festival rassemblant plus de 200 majorettes aura lieu le dimanche 24 juin 2018 (défilé dans les rues et numéros de feu devant la halle de 9h30 à 12h, puis numéros au gymnase de 13h30 à 17h. Entrée libre)

Les entraînements ont lieu le samedi de 14h à 17h30 selon les niveaux. Pour tout renseignement, contactez le 06.14.09.10.95 ou majorettesdecadours@gmail.com

LOISIRS EN PAYS DE CADOURS

A ce jour, plus de 200 adhérents pratiquent une ou plusieurs activités. Ce tissu social s'est créé autour de souhaits ou de nécessités.

Ainsi, une équipe dévouée s'est mobilisée et propose chaque semaine, le mercredi après-midi un concours de **belote** ouvert à tous. Une petite mise et chacun, avec un peu de chance, est susceptible de gagner le concours, la consolante ou la super consolante.

Pour le **bridge**, il se joue lui aussi avec des cartes. Pas de concours ni de gagnants. Simplement, un moment de plaisir où chacun tente de progresser. L'an dernier, une initiation à ce jeu a été proposée. Le groupe continue sa formation avec un animateur bénévole et ne désespère pas de pouvoir pratiquer ce jeu facilement.

La section mise en place l'an dernier, **danses de société**, se retrouve et s'entraîne le dimanche en fin d'après-midi. C'est l'occasion d'appliquer les conseils donnés par un professeur de Montaigut et surtout le prétexte pour un bon moment de plaisir.

Activité studieuse, **l'informatique**. Certains veulent acquérir les bases, d'autres souhaitent parfaire leurs connaissances. Chacun peut progresser à son rythme. Des





animateurs bénévoles aident et proposent des activités qui rendent ce moment attrayant pour tous. A ce jour, des subventions sont vivement attendues. Le projet élaboré par le responsable du groupe vise à aider tous ceux qui le souhaitent à l'utilisation de l'ordinateur (courrier, commandes, formulaires à remplir, etc.) ou à se perfectionner de façon plus pointue.

Quelques jeunes pratiquent actuellement **le yoga**. D'autres pourraient profiter de l'association et avoir ainsi des conditions favorables pour se retrouver et pratiquer des activités sous la houlette d'un adulte.

Pour **la marche**, on ne peut dire que « ça marche », bien et même très bien, avec son vétéran de 89 printemps. Preuve que, sauf contre indication médicale, il est possible de pratiquer une activité physique bénéfique en découvrant notre beau pays de Cadours.

Si vous avez un petit goût pour les activités artistiques rejoignez le groupe **peinture**. Un professeur vous aidera à développer vos talents, à produire de magnifiques tableaux et peut-être apparaîtront les talents d'un « Picasso » ?

Pour passer un bon moment, entraîner votre mémoire et enrichir votre vocabulaire rejoignez **le scrabble**. Le



Source : La Dépêche

groupe est tout petit et pourtant il fonctionne 2 fois dans la semaine. Il vous accueillera avec grand plaisir.

Existe aussi un groupe **yoga** qui se retrouve actuellement à Garac le mercredi, avec un professeur diplômé. Pour en connaître les vertus, rien ne vaut une séance de découverte. Ceux qui pratiquent sont très satisfaits et peut-être pourrez-vous dire « essayer, c'est l'adopter ».

Pour finir, l'association Loisirs en pays de Cadours est ouverte à bien d'autres idées. Lors du dernier conseil d'administration un nouveau groupe a vu le jour « création et récréation » : il souhaite proposer un moment d'échange dans la bonne humeur à nos anciens, des loisirs créatifs (crochet, poterie, couture, art floral), du chant, du théâtre, et qui sait ? des échanges en « patois » pour ceux qui seraient curieux de découvrir les racines de notre région.

Finalement, pour toute activité qui pourrait apporter un peu de convivialité ou répondre à un souhait de quelques personnes. Il suffirait d'un petit groupe intéressé et l'étude serait faite sur la réalisation du projet.

Au seuil de l'année nouvelle tous nos vœux pour une vie meilleure.

O'BAD

En cette nouvelle saison 2017/2018 notre association CADOURS O'BAD connaît un réel succès avec plus de 80

adhérents contre 65 l'an dernier.

CADOURS O'BAD accueille des familles entières qui viennent découvrir le badminton dans une ambiance familiale et conviviale

le vendredi soir alors que le mardi soir les entraînements sont plus techniques et plus sportifs.

Comme chaque année, il y a les rencontres amicales avec le club de LARRA.

Ces tournois se déroulent d'abord à CADOURS au mois de novembre et à LARRA au mois de mars.

Cette année, nous avons reçu nos amis de Larra le vendredi 10 novembre dernier. Nous étions 65 participants, tous très motivés et en forme !!!



D'autres événements se préparent pour la vie du club, notamment un

petit tournoi interne qui se déroulera au printemps 2018. Et pour la première fois, nous avons été contactés par le club de Montaut-sur-Save. Un échange avec ce club pourrait avoir lieu courant 2018.

Les ententes avec nos voisins les Gersois (Cologne, Mauvezin, Seysses-Savès,...) sont aussi à prévoir durant l'été.

ASSOCIATION DU CONCOURS AGRICOLE



La Fête de l'Ail violet de Cadours a besoin de vous !

Nous lançons un appel à volontariat à TOUTES les personnes, du domaine agricole ou non, et aux associations de la commune de Cadours et des communes avoisinantes ou plus éloignées... à rejoindre l'équipe de bénévoles, organisatrice de la fête.

L'année 2017 a vu la fête de l'Ail violet se dérouler sur une seule journée au déplaisir de bon nombre de personnes, visiteurs et exposants, néanmoins, les contraintes humaines nous y ont obligé. En effet, c'est grâce au bénévolat que nous pouvons faire vivre les manifestations de notre village et cela nécessite l'implication de chacun et l'aide de toutes les bonnes volontés.



Notre ail violet a obtenu en 2016 son AOC, puis son AOP en 2017, qui sont des labels de reconnaissance au niveau national, et surtout international de la qualité de notre produit et également de notre territoire.

Si le monde agricole s'est battu pour obtenir cette distinction, nous pensons que la fête de l'Ail violet peut représenter l'élément autour duquel fédérer novices, initiés, habitants ou encore associations en général. Cette fête de l'ail violet mérite de perdurer face aux efforts engagés pour l'obtention de cette reconnaissance.

Alors, si vous êtes fier des produits de votre région et que vous souhaitez vous aussi être acteur d'une des plus importantes fêtes de l'ancien canton de Cadours, vous êtes convié à venir assister à notre prochaine réunion qui se déroulera le **mardi 9 janvier 2018 à 20h30** à la salle polyvalente de Cadours.

Nous comptons sur vous !

ASSOCIATION LE VIOLET



L'association d'aide à domicile « Le Violet » dont le nom est directement issu de la couleur de l'ail produit localement, a été créée en 1979 par Alain Julian, Claude Parera, Henri Bégué, André Reulet, élus

du conseil municipal et Monique Chèrequesfosse-Mèze, membre du CCAS. Alain Julian en a quitté la présidence en juin 2017. C'est autour d'un buffet convivial que l'ensemble des membres du conseil d'administration, les maires des communes avoisinantes ainsi que les salariées ont souhaité rendre hommage à l'investissement sans faille d'Alain Julian durant ses 38 années d'exercice. Lors de son éloquution, Alain Julian a souhaité rappeler les motivations premières de ce projet :

En effet, parti d'un constat territorial pauvre en aide et en soins à domicile auprès des personnes âgées, porteurs d'un projet de développement de l'emploi plus particulièrement auprès des femmes du canton et après des années où tout fut à créer, c'est la mise en place de l'Aide Personnalisée à l'Autonomie en 2002 par le Conseil Départemental qui a permis un développement sensible du service d'aide à domicile.

« C'est une des réalisations dont je suis le plus fier », voici résumé en quelques mots le sentiment d'Alain Julian lors de cette soirée émouvante.



Source : La Dépêche

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : deux salariées lors des débuts, 35 salariées en CDI en 2017 ainsi qu'un pool de remplaçantes en CDD accompagnent

actuellement au quotidien 160 usagers tous services confondus.

Au SAD (Service d'Aide à Domicile), leurs missions vont bien au-delà de l'entretien du domicile. Une secrétaire

et une assistante technique ainsi que 16 aides à domicile et 6 auxiliaires de Vie (AVS), organisent et participent au soutien des personnes à domicile à travers la préparation des repas, l'accompagnement aux courses, l'aide aux soins d'hygiène simples, sans oublier l'animation par le biais d'activités spécifiques ainsi que le soutien psychologique auprès des usagers et /ou de leurs aidants, ...

Cet accompagnement est réalisé en étroite collaboration avec le Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) dont la capacité de 35 places permet de répondre aux besoins des personnes âgées malades ou dépendantes mais également des adultes de moins de 60 ans présentant un handicap ou atteints de pathologies chroniques ou d'affections invalidantes.

Deux infirmières coordinatrices ainsi que 8 Aides-soignantes mettent en œuvre un suivi personnalisé (aide partielle ou totale à la toilette, lever, coucher, soin relationnel, ...) et pluridisciplinaire avec l'ensemble des acteurs sociaux et médico-sociaux intervenants au domicile (Médecin traitant, Infirmière libérale, pédicure, kinésithérapeute, ...).

Depuis le 27 juin 2017, Joël Melac, membre du bureau dirigeant, a repris la présidence de l'Association. A compter du 1er janvier 2018, suite au départ à la retraite de Danielle La Rosa (responsable administrative des deux services depuis 15 ans), une nouvelle organisation RH se met en place. Nathalie Rubira (infirmière coordinatrice depuis 2002) remplace Madame La Rosa au poste de Chef de service et Sylvie Dupourqué, Infirmière coordinatrice prend la responsabilité du SSIAD en collaboration avec Myriam Chabanon, infirmière coordinatrice également.

Selon le souhait des usagers de rester le plus longtemps possible dans leur cadre de vie habituel et devant l'évolution des besoins, l'association s'inscrit plus que jamais dans une démarche d'amélioration permanente de la qualité, à travers plusieurs axes et notamment le développement continu des compétences mais également la prévention de la fragilité et la lutte contre l'isolement social. Les valeurs fondatrices de respect et de proximité portées à l'origine par Alain Julian restent fondamentales dans un contexte où les inégalités économiques et sociales fragilisent les plus âgés d'entre nous.



Un peu d'histoire...

La Chapelle Saint Hilaire

La chapelle Saint Hilaire que l'on peut voir chemin de Saint Jean, trône au centre du cimetière.

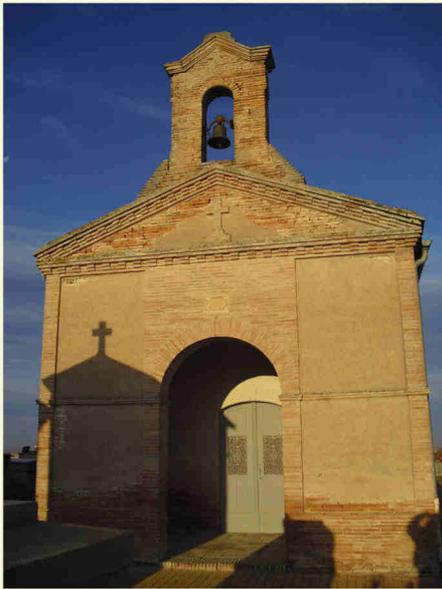
Reconstruite en lieu et place d'une ancienne église en ruine qui menaçait de s'effondrer, elle fut édifée en 1891.

Elle a été reconstruite grâce à une souscription volontaire et des financements communaux. L'adjoint au maire de l'époque, Pierre BEGUE, fit don de la cloche qui est encore visible au fronton du petit clocher de la chapelle.

Jusqu'au commencement du XIXe siècle la paroisse de Saint Hilaire a eu son desservant. Le dernier curé nommé à Saint Hilaire le fut en 1803. Il n'y officia que quelques années préférant la paroisse de Notre Dame (église de Cadours actuelle) et condamnant définitivement la paroisse de Saint Hilaire.

L'autel en bois encore visible dans la chapelle provient de l'ancienne église de la paroisse de Saint Hilaire (détruite en 1890).

D'autres renseignements plus complets, plus anciens, auraient pu être tirés des archives de l'ancien diocèse de Lombez, mais tous les documents ont été entièrement détruits par un incendie.



Activité professionnelle

± IL PIZZERIA

Pizzeria, restauration italienne sur place ou à emporter

Gérante : Christine ROBERT

58 Avenue Raymond Sommer, 31480 Cadours

Tél : 06 28 49 29 57

Ouvert tous les jours midi et soir sauf le mercredi

NAISSANCES

- LE COZ Emily 05/07/2017
- BELLIERES Alèk 25/07/2017
- PINO Noé 15/08/2017
- CLAVEL Emilie 16/08/2017
- VOUTE Margaux 20/08/2017
- RIVEAU Lou 21/08/2017
- ESCANDE Mahé 26/09/2017
- VENAT Emilio 26/11/2017

DÉCÈS

- OUSTRIC Jean-Marie 01/07/2017
- BEVIAY GARCIA Manuel 07/08/2017
- CARON Pierrette 07/08/2017
- AVIGNON Josiane 20/09/2017
- GOULEME Berthe 25/10/2017

MARIAGE

- POZZA Yves et RENAUDIN Monique 24/06/2017
- LIVERTOUX François et LE PASQUET Morgane 07/10/2017



Mairie de Cadours - 2 rue Dastarat - 31480

Tél : 05.61.85.60.01 — Fax : 05.61.85.62.19

Courriel : mairiedecadours@orange.fr

www.mairie-cadours.fr

- Lundi 8h30 à 12h 13h30 à 17h
- Mardi 9h00 à 12h 13h30 à 18h30
- Mercredi 8h30 à 12h 13h30 à 17h
- Jeudi Fermé au public... 13h30 à 18h30
- Vendredi 8h30 à 12h 13h30 à 17h
- Permanence du Maire et des adjoints sur rendez-vous

Ont participé à ce numéro

L'équipe communication municipale :

Michèle PONTAC, Henri BEGUE, Marc JULIAN,
Aude PREVOST, Sébastien CLAVEL,
Régine SACAREAU, Thierry SCHWARZBARD

Nous remercions les associations pour leur contribution à travers les articles et photos qu'elles nous ont communiqués.

En aucun cas, nous ne pouvons, être tenus responsables de la qualité, l'exactitude, la véracité, la perfection, ou l'utilité des contenus publiés.

